

# L'ILE DE CAYENNE : APERÇU BOTANIQUE

par

Jean-Jacques de GRANVILLE

Novembre 1990

**CENTRE ORSTOM DE CAYENNE**  
 B.P. 165  
 97323 CAYENNE Cédex  
 TÉL. : 30.27.85  
 TÉLÉX : 910608 FG  
 TÉLÉFAX : 31.98.55

## L'EXCURSION DANS L'ILE DE CAYENNE

## APERCU BOTANIQUE

J.J. de GRANVILLE  
Centre ORSTOM de Cayenne, BP 165, 97323 CAYENNE CEDEX

L'île de Cayenne présente les formations végétales suivantes, d'importance très inégale les unes par rapport aux autres (cf. carte).

### I. LA VEGETATION DU LITTORAL (du port du Larivot à l'Ouest au port de Dégrad des Cannes à l'Est).

1.- a - La mangrove côtière pousse sur les vases marines récentes. Elle est principalement constituée d'Avicennia germinans (Avicenniaceae) ou "palétuviers blancs" et, en front de mer, de Laguncularia racemosa (Combretaceae) ou "palétuviers gris".

Sur les vases fixées des embouchures du Mahury et de la Rivière de Cayenne, la mangrove, âgée et haute, peut être observée le long de la route RN1 à proximité du pont du Larivot.

Sur les bancs de vase mobiles du littoral, la mangrove, jeune et éphémère, a son existence liée au déplacement d'Est en Ouest de ces derniers : en 1990, on l'observe le long des remblais de la ville, notamment à l'Anse Nadau et à l'Anse Chaton.

1.- b - La végétation herbacée des plages est principalement constituée d'espèces à croissance rapide et à pouvoir colonisateur élevé fixant rapidement mais temporairement les cordons sableux littoraux actuels. Les plantes les plus remarquables sont Ipomoea pes-caprae (Convolvulaceae) et Canavalia maritima (Papilionaceae) aux longs stolons rampants, ainsi que Mariscus ligularis (Cyperaceae) formant des touffes isolées. On note aussi, de part en part, des fourrés de "pruniers zicaques", Chrysobalanus icaco (Chrysobalanaceae) et d'Allamanda cathartica (Apocynaceae) aux grandes fleurs jaunes. Ce type de végétation peut être observé sur les plages de l'Anse de Montabo (Novotel, Zéphyr), de Bourda, Montjoly et de l'Anse de Rémire.

1.- c - Les fourrés à Hibiscus tiliaceus (Malvaceae), arbuste de 2 à 4 m de haut, aux fleurs jaunes à gorge noir violacé, occupent les zones plus élevées du cordon sableux (arrière-plage), généralement en transition avec la mangrove. On les observe à l'embouchure du Mahury, en particulier aux environs du Fort Diamant, sur la Route des Plages.

1.- d - La végétation saxicole des rochers est constituée de nombreuses espèces herbacées poussant dans les fissures et les anfractuosités des avancées rocheuses. Les plus spectaculaires sont Philodendron acutatum (Araceae), liane rampante et grimpante et Furcraea foetida (Amaryllidaceae) aux énormes rosettes de feuilles charnues et acérées au sommet, surmontées d'une inflorescence gigantesque. On observe ce type de végétation en particulier aux Pointes de Montabo, de Bourda, de Montravel et Diamant qui sont des avancées du socle dans la mer.

## II. LA VÉGÉTATION DE LA PLAINE CÔTIÈRE

2.- a - Les savanes : Le type de savanes côtières le plus répandu, les "savanes basses" sur sols sableux, sont de grandes étendues à végétation herbacée prédominante, discontinue, basse, constituée de nombreuses espèces, en majorité des Cyperaceae dont les plus fréquentes sont Bulbostylis junciformis, B.juncoides, B.lanata, Rhynchospora barbata, R.canaliculata, R.cephalotes, R.curvula, R.globosa, R.holoschoenoides. On y trouve également des Poaceae (Andropogon leucostachyus, Axonopus aureus, Leptocoryphium lanatum, Panicum cyanescens, P.laxum, Paspalum laxum, P.parviflorum, P.pulchellum), des Burmanniaceae, Asteraceae, Gentianaceae, Melastomataceae, Polygalaceae, Lentibulariaceae...

Plusieurs types de savanes ont été décrits selon la nature du sol et le drainage. L'une des plantes les plus caractéristiques des "savanes basses" est un minuscule sous arbrisseau aux grandes feuilles duveteuses, "zoreilles d'âne", Byrsonima verbascifolia (Malpighiaceae). Les savanes arbustives comportent, entre autres, des "poiriers", Byrsonima crassifolia (Malpighiaceae).

Dans les zones plus humides, on remarque le petit "balisier", Heliconia psittacorum (Musaceae) aux inflorescences rouge orangé et les fleurs violettes de Rhynchanthera grandiflora (Melastomataceae). On note également l'existence de petits palmiers en touffes, Bactris campestris (Arecaceae). Les endroits nettement marécageux sont marqués par de grands "palmiers bâches", Mauritia flexuosa.

Dans l'île de Cayenne, les savanes sont limitées à la zone de Rochambeau où l'on peut en voir au sud de l'aéroport et au début de la route de Stoupan.

2.- b - Les marais à végétation à prédominance herbacée sont fréquents sur les argiles marines de la plaine côtière récente, en retrait des cordons sableux littoraux et de la mangrove. De nombreux types ont été décrits selon la salinité et l'acidité de l'eau et du sol et l'épaisseur de la couche de matière organique (pégasse). La plupart des marais d'eau douce sont floristiquement dominés par les Cyperaceae :

Cyperus articulatus, Leersia hexandra, Eleocharis interstincta, Lagenocarpus guianensis, Rhynchospora gigantea, R.cyperoides, R.triflora, R.corymbosa. Deux fougères y sont très fréquentes : Blechnum serrulatum (Blechnaceae) et Thelypteris interrupta (Thelypteridaceae) ainsi que le "moucou-moucou", Montrichardia arborescens (Araceae). Dans les zones d'eau saumâtre, plus proches du littoral, la flore est nettement plus pauvre, souvent dominée par Eleocharis mutata (Cyperaceae).

Dans l'île de Cayenne, la plupart des marais encore à peu près intacts sont inaccessibles et relativement isolés, les autres ayant tous été drainés et comblés (port de Dégrad des Canes, zone industrielle de Collery, abords de la ville de Cayenne, par exemple). Cependant, on peut encore en voir à l'extrémité du chemin Vidal, à Montjoly ("pri-pri"), à l'Est de Matoury (Copaya) et en de rares sites des routes N3 et D2, entre la RN1 et Rémire (Crique Cabassou, Pri-pri Cabassou, Canal Beauregard).

2.- c - La mangrove d'estuaire à "palétuviers rouges", constituée principalement de Rhizophora racemosa (Rhizophoraceae), aux longues racines-échasses en forme d'arceaux enchevêtrés, auxquels se mêlent le "cacao-rivière" Bombax aquaticum (Bombacaceae) et le "moutouchi-rivière", Pterocarpus officinalis

(Papilionaceae) ainsi que d'autres espèces de la forêt marécageuse (cf. paragraphe 2.d), se rencontre le long de la rivière du Tour de l'Île. Elle est visible à partir du Pont du Tour de l'Île sur la route D5.

2. - d - La forêt marécageuse pousse principalement sur les argiles de la plaine côtière récente mais existe également à l'intérieur, le long des cours d'eau, partout où le drainage naturel est insuffisant. Comme pour les autres formations végétales, les botanistes distinguent plusieurs variantes en fonction, surtout, de la durée d'inondation du sol et de son degré d'hydromorphie. Les espèces ligneuses les plus fréquentes et les plus caractéristiques sont le palmier "pinot" ou "wassaié", Euterpe oleracea (Arecaceae), formant de grandes toumes élégantes, le "manil-marécage", Symphonia globulifera (Clusiaceae), le "yayamadou-rivière", Nyrola surinamensis (Myristicaceae), le "moutouchi-rivière", Pterocarpus officinalis (Papilionaceae) aux longs contreforts ondulés et, dans les zones plus ouvertes, le "palmier bâche", Mauritia flexuosa (Arecaceae).

Comme les marais à végétation herbacée, les forêts marécageuses de l'Île de Cayenne ont souvent été détruites par l'Homme et remblayées. On peut en voir le long de la rivière du Tour de l'Île (en transition avec la mangrove d'estuaire), en certains endroits de la route de Cabassou (D2), le long de la RN2 à l'entrée de Matoury (forme à palmiers "bâches") et à l'extrémité de la route de la Levée (Chemin Mortium), à proximité des rives du Mahury (forme à palmiers "pinots"). Dans ce dernier site, le rivage est bordé d'une population dense de Bactris major (Arecaceae), petit palmier épineux localisé aux estuaires.

2 - e - La forêt de terre ferme de la plaine côtière varie, en composition, selon l'ancienneté et la nature des sédiments : formations des cordons sableux d'âges différents de la plaine côtière récente, dépôts sableux et sablo-argileux des barres pré littorales de la plaine côtière ancienne.

Les espèces ligneuses sont nombreuses mais certaines sont particulièrement caractéristiques et spectaculaires comme le palmier "awara", Astrocaryum vulgare (Arecaceae), abondant sur les sols sableux en lisière de savane et en retrait des plages, le palmier "comou", Oenocarpus bacaba (Arecaceae) qui pousse de préférence sur les sols plus argileux de l'intérieur, le "courbaril", Hymenaea courbaril (Caesalpiniaceae), l'"encens", Protium heptaphyllum (Burseraceae), les "pois sucrés", Inga sp. pl. (Mimosaceae), Tapirira guianensis (Anacardiaceae), Parinari campestris (Chrysobalanaceae), l'arbre à "boulets de canons", Couropita guianensis (Lecythidaceae) qui porte d'énormes fruits sphériques sur le tronc, strictement inféodé à la bande côtière etc...

Dans le sous-bois, on note souvent l'abondance de Phenakospermum guianense (Musaceae) dont les grandes feuilles ressemblent à celles du bananier.

Ces forêts occupaient à l'origine, avec les marais, la plus grande partie de l'Île de Cayenne.

Poussant sur les terrains plats mais non inondés, ce sont les formations végétales le plus fréquemment détruites par l'Homme et, à l'heure actuelle, il n'en reste que de petits lambeaux secondarisés le long des routes et en retrait des plages.

### III. LA VEGETATION DES TERRES HAUTES

Ce sont les forêts poussant sur sols rouges ferrallitiques, argileux ou argilo-sableux des collines de l'intérieur (socle Précambrien).

3 - a - La forêt haute de terre ferme : c'est la formation végétale la plus complexe et la plus riche en nombre d'espèces. Aussi, ne peut-elle être aisément caractérisée par sa flore. Les arbres, dont les plus grands peuvent atteindre une cinquantaine de mètres, appartiennent à de nombreuses familles dont les plus importantes sont les Légumineuses (sensu lato), les Sapotaceae, les Lecythidaceae, les Clusiaceae, les Chrysobalanaceae, les Lauraceae.

Le sous-bois est également très riche, avec des familles caractéristiques de ce milieu (Melastomataceae, Rubiaceae, Piperaceae, Flacourtiaceae, Violaceae, Myrtaceae, Marantaceae) et de puissantes lianes ligneuses vont s'épanouir dans la voûte (Légumineuses, Bignoniaceae, Menispermaceae, Hippocrateaceae, Malpighiaceae, Sapindaceae, Passifloraceae ...). Enfin, de nombreuses espèces épiphytes et plantes grimpantes vivent le long des troncs et sur les branches des grands arbres (fougères, Araceae, Orchidaceae, Cyclanthaceae, Bromeliaceae ...).

Ces forêts, encore relativement peu touchées par l'Homme par rapport à la végétation de la plaine, sont localisées sur les "mornes" de l'île de Cayenne : collines de Montabo, de Bourda, de Montravel ; monts Baduel, Lucas, Saint-Martin, Cabassou, Tigre, Paramana et surtout les deux massifs forestiers remarquables du Mont Grand Matoury (alt. 234 m), à l'Ouest de Matoury, bien visible de la RN2, et de la Montagne du Mahury (alt. 162 m) à l'Est de Rémire.

3 - b - La forêt sur cuirasse latéritique de plateau est une variante de la forêt de terre ferme, plus basse, plus broussailleuse en raison de la difficulté d'enracinement des plantes dans les zones où affleure la cuirasse. C'est le cas du plateau du Mahury (circuit touristique des lacs de Rorota).

### IV. LA VEGETATION SECONDAIRE

La majeure partie de la population de la Guyane étant concentrée dans l'île de Cayenne, de plus en plus urbanisée au détriment des écosystèmes naturels, il est bien évident que la plupart des groupements végétaux que le visiteur peut voir le long des voies de pénétration (routes et chemins) sont des formations secondaires. C'est probablement, même, la caractéristique essentielle de la végétation actuelle de l'île de Cayenne. Selon leur âge, l'intensité et la nature des dégradations, le sol, le drainage, le type de végétation d'origine, ces formations sont éminemment variables mais présentent en certain nombre de points communs : elles sont le plus souvent constituées d'espèces banales de pleine lumière (héliophiles), répandues dans toute la zone tropicale américaine, à croissance rapide, à haut pouvoir de dissémination et de colonisation du milieu. Parmi les plantes les plus remarquables, on pourrait citer de très nombreuses herbes, arbustes, arbrisseaux :

Cyperaceae et Poaceae, Papilionaceae, Verbenaceae, Melastomataceae, l'"ortie-lance", Jatropha urens (Euphorbiaceae) sur les sols sableux du littoral, des Solanum (Solanaceae), arbustes généralement épineux, le "faux bananier", Phenakospermum guianense (Musaceae), Iseria coccinea (Rubiaceae), petit arbre aux fleurs oranges spectaculaires, commun sur le bord des routes et surtout la "sensitive", Mimosa pudica (Mimosaceae) dont les feuilles se replient au moindre contact. La végétation secondaire, très dense et difficilement pénétrable, est fréquemment recouverte par des lianes herbacées (Convolvulaceae, Papilionaceae, Malpighiaceae, Apocynaceae, Passifloraceae). Les arbres les plus remarquables, essences à bois tendre et à croissance rapide, sont le "goupi", Goupiia glabra (Celastraceae), le "bois-Saint-Jean", Didymopanax morototoni (Araliaceae) et, surtout, les "bois-canon", Cecropia sp.pl. (Cecropiaceae).

#### BIBLIOGRAPHIE

CREMERS, G. (1982) : Végétation et flore illustrée des savanes : l'exemple de la Savane Bordelaise. La Nature et l'Homme en Guyane, ORSTOM, Cayenne.

(1985) : Végétation et flore illustrée des bords de mer : l'exemple de l'île de Cayenne. Nature Guyanaise, SEPANGUY, CAYENNE.

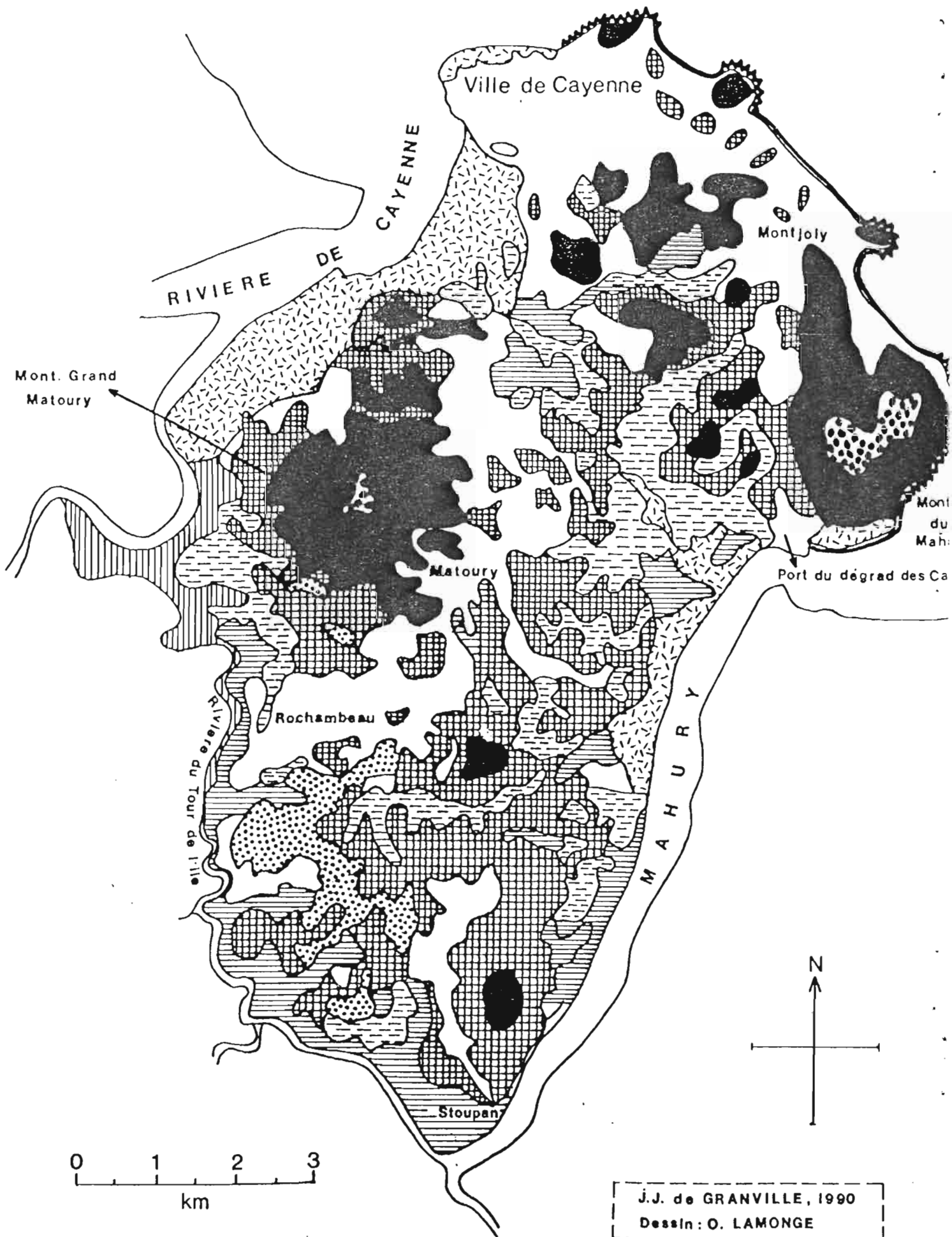
GRANVILLE, J.J. de (1976) : Un transect à travers la Savane Sarcelle (Mana, Guyane française). Cahiers ORSTOM sér. Biol 11 (1) : 3-21

(1986) : Les formations végétales de la bande côtière de Guyane française. In : Le littoral guyanais : fragilité de l'environnement, SEPANGUY-SEPARIT : 47 - 63

HOOK, J. (1971) : Les Savanes Guyanaises : Kourou. Mémoire ORSTOM n° 44, ORSTOM, Paris.

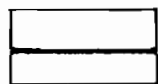
LINDEMAN, J.C. (1953) : The vegetation of the coastal region of Suriname. Kemink en zoon N.V. Utrecht.

# CARTE SIMPLIFIEE DE LA VEGETATION DE L'ILE DE CAYENNE AU 1/25 000



J.J. de GRANVILLE, 1990  
Dessin: O. LAMONGE

## LEGENDE



Végétation herbacée des plages

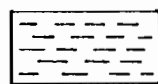


Végétation saxicole des rochers

} végétation  
du littoral



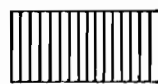
Savanes



Marais à végétation à prédominance herbacée



Mangrove cotière à palétuviers blancs



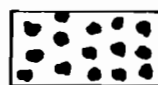
Mangrove d'estuaire à palétuviers rouges



Forêt marécageuse



Forêt de terre ferme de la plaine cotière



Forêt sur cuirasse latéritique de plateau



Forêt de terre ferme des "terres hautes" (socle précambrien)



Végétation d'origine détruite ou très secondarisée, cultures, zones urbanisées.